

## **PV Assemblée générale du 06.11.2022**

### **Présent.e.s**

Dominique Bezençon, Bérengère et Nicolas Penel, Christophe Cavin, Odile Jaccard Merlin, Marylaure Bezençon, Jean-Daniel et Blurette Bezençon, Jean-Marc Bezençon, François Turk, Pascal Bays, Jonas, Malorie Loup, Mélanie Kasteler, Cindy Gaille, Jeanne-Charlotte, Guillaume Pasche, Barbara et Joël Scheuner, Michael Quartacci, Stéphanie Nouail, Corinne Ripa, Céline Jeannet.

**Excusé.e.s :** Coralie Fragnière, Anne-Claire Vonnez-Marti, Anne Steudler, Sandrine et Stéphane Bezençon Pittet, Anna Simig, Delphine Bavaud, Commune de Montcherand

### **1. Accueil**

Mot de bienvenue aux membres et à la commune d'Orbe représentée par Monsieur Jean-Marc Bezençon.

### **2. Adoption du PV de l'assemblée générale du 02.11.2019**

Le PV est adopté à l'unanimité.

### **3. Présentation des activités (voir le rapport d'activité en annexe)**

#### **Introduction**

Présentation de l'équipe :

Cindy, Mélanie, Stéphanie, Malorie, Corinne, Jonas, Jeanne-Charlotte

Présentation des membres de l'équipe excusés.

#### **Rappel des différents volets d'activités de Point Nature et leur évolution**

Présentation du rapport d'activité qui porte sur une longue période (2020-2022), plusieurs imprévus, dont en particulier la crise sanitaire du Covid-19, ayant bousculé le calendrier de Point Nature durant ces deux dernières années.

#### **Activité Les P'tits Points :**

Il y a eu une grande évolution des prestations des P'tits Points. Depuis 2019, Point Nature propose une ouverture sur la journée complète. Cela a impliqué un changement de statut légal : Les P'tits Points ne sont plus soumis aux directives de Jardin d'enfants mais à celles de structure d'accueil à la journée complète. De ce fait, la phase pilote est renouvelée.

Ce statut de projet pilote nécessite une demande d'autorisation d'exploiter chaque année. A terme il y aura une autorisation pour une plus longue durée.

L'offre du jardin d'enfant entre 2019-2022 a doublé, on est actuellement à 80 places pour la journée (2021-2022).

Plus il y a d'offres, plus il y a de demandes. Le taux d'encadrement a doublé.

Les enjeux actuels sont de structurer la coordination de l'équipe. Point Nature emploie des personnes travaillant à des petits pourcentages. Il y a un besoin de travailler sur la cohérence dans l'équipe.

### **L'école :**

Lors de sa première année d'ouverture il y a eu le tournage du PAJU.

Il y avait 13 élèves au début, alors qu'un nombre de 10 était prévu initialement.

Il y a eu la mise en place du programme pédagogique pour 4 années.

En mars 2020 : inspection de la DGEO. Obtention de l'autorisation juste avant le confinement. Le confinement a impliqué la mise en place de l'enseignement à distance.

Durant l'année 2020-2021, 12 élèves ont été scolarisés à Point Nature.

C'était une année de consolidation et d'avancement dans le projet mis en place.

Deux journées de formation ont été proposées pour des enseignant.es intéressé.e.s à entreprendre un tel projet.

### **Ecole et forêt :**

Il s'agit de l'accueil de classes de l'école publique. Il y a des collaborations avec des enseignants avec qui Point Nature a des échanges mais les courses d'école ont été mises en attente. Il y a l'envie de reprendre ce volet-là quand il y aura plus de disponibilité au sein de l'équipe.

### **Ateliers : Mercredi forêt**

Inscription pour un mercredi par mois. Cela intéresse les parents qui ont des enfants qui faisaient les P'tits Points et qui ont commencé l'école ordinaire. Cela permet de maintenir le lien avec la forêt.

On propose moins d'ateliers mais il y a beaucoup de demandes.

### **Camps :**

Le dernier camp durant l'été 2021 a été effectué avec une météo difficile.

Il y a eu le projet d'installer la petite yourte en été 2022 mais qui s'est finalement fait pendant les vacances d'automne 2022.

## **Projet petite yourte :**

Il y a une forte demande pour l'école. En 2021-2022 il y avait 14 places, puis en 2022-2023 16 places. Beaucoup d'enfants des P'tits Points qui font la journée complète en forêt font la sieste.

Des démarches ont été faites pour installer la 2<sup>e</sup> yourte.

## **Administratif :**

Une soixantaine de familles sont concernée. Par ailleurs, il y a beaucoup de liens avec des instances différentes: DGEO, l'OAJE, la DGE et les communes d'Orbe et les Clées.

Le comité a commencé à faire l'inventaire des tâches administratives, ce qui a permis de structurer les tâches de l'équipe. Le comité et Dominique continuent à avancer là-dessus.

## **Finances :**

L'augmentation de la fréquentation engendre une augmentation des charges ainsi que du taux d'encadrement. Il y a donc un besoin de soutien financier et un important travail de recherche de fonds doit être mis en place.

Point Nature remercie la commune d'Orbe qui apporte son soutien.

Il est cependant pressant de pouvoir trouver des solutions.

## **4. Remerciements**

Aux intervenants de PN, grand engagement avec professionnalisme. Il est important de savoir que cela reste du semi-bénévolat.

A Dominique pour son engagement.

Remerciement à Julie, Sophie, Nadine, pour les remplacements.

Au Triage du Suchet pour l'aide et la collaboration.

Parents : à la famille Scheuner pour leur engagement pour des tâches logistiques

Et à tous les parents pour leur confiance témoignée à PN.

## **5. Présentation des comptes**

2019-2020 : réalisé par Bertrand

2020-2021 : réalisé par Christophe avec le soutien de Bertrand

2021-2022 : réalisé par Christophe avec le soutien de Bertrand

Les recettes ont passé de 70'000 en 2019 à 250'000 aujourd'hui.

Les frais ont augmenté.

Résultats.

2020 : bénéfice de 1600.-

Actuellement Bénéfice de 3500.-

Les vérificateurs des comptes relèvent que les comptes sont corrects et conseillent d'accepter les comptes.

Les comptes sont acceptés. Ils sont à disposition pour consultation.

Dominique remercie Christophe d'avoir repris tout ça, et remercie aussi Bertrand qui a fait un travail très important depuis les débuts de Point Nature mais qui n'avait plus la disponibilité pour poursuivre son engagement.

## **6. Élection des vérificateurs de compte**

Guillaume se propose pour poursuivre.  
Cindy propose son frère Yves Gaillé  
Michael Quartacci se présente comme suppléant.

## **7. Élection du comité**

Actuellement le comité est en réorganisation sur le plan des tâches.  
Le comité souhaite se représenter mais de nouvelles personnes sont les bienvenues. Le comité s'essouffle.

Le comité a des tâches administratives, de communication et relations avec des partenaires.

Malorie Loup relève que la réorganisation peut être aussi intéressante pour que de nouvelles personnes s'y intègrent et participent à cela.  
Il y a aussi la possibilité de pouvoir venir quelques fois avant de se décider à intégrer le comité.

Seraient peut-être intéressés : Céline Jeannet, Julie Pasche, Barbara Scheuner

Le comité en place est réélu.

## **8. Divers**

J.-M. Bezençon : demande si PN doit limiter le nombre d'enfants par rapport au taux d'encadrement.

Dominique précise qu'actuellement, le taux d'encadrement est de 2 personnes pour 10 enfants. On est en dessus de ce qui est demandé.  
Il doit y avoir au moins une personne diplômée .

Cindy Gaillé souligne que dans les structures conventionnelles le taux d'encadrement dépend de la tranche d'âge.

Marylaure Huni Bezençon demande quelles sont les perspectives budgétaires pour la suite ?

Il manque 70'000.- / an pour pouvoir proposer des salaires approchant ceux pratiqués dans les domaines de la petite enfance et de l'enseignement ainsi que rémunérer une partie de l'administratif.

Point Nature est viable dans les conditions actuelles (salaires très modestes et identique pour l'ensemble des employé.e.s., direction comprise).

Jusqu' à ce jour, le budget précis réalisé par Point Nature est un budget de fonctionnement.

Il faut maintenant pouvoir élaborer une nouvelle projection budgétaire, en intégrant une rémunération des collaborateurs plus proche de celle d'une structure conventionnelle. C'est une nouvelle étape.

Un membre questionne sur que gagne les éducateurs dans les structures conventionnelles ?

Cindy Gaille, éducatrice de la petite enfance, explique que le salaire évolue selon les années de pratique et des formations continues. Il y a aussi un 13<sup>e</sup> salaire.

Remarque de Pascal Bays : PN peut évoluer maintenant sur une base stable.

Dominique Bezençon relève qu'on a une position différente pour la recherche de fonds et pour discuter avec les autorités. Il y a peu de marge de progression par rapport à la fréquentation.

Par ailleurs, il y a peu de marge de manœuvre sur le taux d'encadrement.

Aucune marge aux P'tits Points (relèves des exigences légales)

Peu de marge du côté de l'école (par ailleurs davantage viable que Les P'tits Points).

Le taux d'enseignement élevé découle de notre contexte de travail et du concept pédagogique spécifique (méthodes de travail et mixité des âges et degrés scolaires).